

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



EDITO

une année bien particulière

2020 aurait dû rester dans nos mémoires comme une année électorale et pour le Grand Annecy celle du changement, avec l'arrivée aux responsabilités d'une nouvelle équipe d'élus et de la Présidence de Mme Frédérique Lardet.

Mais la Covid 19 et une crise sanitaire majeure auront volé la vedette en bouleversant nos modes de vie, nos relations avec les autres et plus encore en déstabilisant notre économie, source de stress et d'inquiétudes pour de nombreux citoyens.

C'est dans ce contexte difficile que l'Espace Citoyen, Conseil de Développement du Grand Annecy a été ré-installé par le conseil d'agglomération en juillet.

La mobilisation a porté ses fruits puisque ce sont 160 habitants vivant ou travaillant sur le territoire qui ont répondu présent avec l'envie de participer à la vie locale et d'y apporter avis et propositions dans un esprit constructif.

L'assemblée plénière d'installation, le 3 décembre 2020 a été l'occasion de tirer quelques enseignements des trois années passées.

- **Une meilleure compréhension des affaires publiques, du fonctionnement de la démocratie locale et du rôle des élus,**
- **L'expérimentation de la démocratie participative et la prise en compte de toute la dimension du territoire,**
- **L'écoute des différences, le respect de la parole de chacun dans l'objectif de produire du collectif.**

Notre année 2020 aura été, malgré les difficultés de se rencontrer, une année productive avec la finalisation de plusieurs contributions présentées dans ce bilan.

Renforcée par l'arrivée de nouveaux citoyens impliqués, notre action se poursuivra au service d'un dialogue entre élus et citoyens, qui, s'il a été de grande qualité au cours des 3 dernières années, peut être encore plus fluide et constructif.

La dynamique qui se développe aujourd'hui, avec une belle intensité, devrait faciliter le chemin du Grand Annecy vers un territoire prêt à faire face au défi de sa transition écologique.

Fort d'une relation respectueuse de la place et des responsabilités de chacun, l'Espace Citoyen restera le partenaire du développement participatif du territoire.

François Blanchut 
Président de l'Espace Citoyen

TABLE des matières

01

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT,
une instance régie par la loi ... **page 5**

L'ESPACE CITOYEN, une instance organisée avec le bureau,
l'assemblée plénière et des groupes de travail ... **page 6**

02

03

UNE INSTANCE très largement renouvelée en 2020 ... **page 7**

UN NOUVEAU VISAGE
pour l'Espace Citoyen ... **page 8**

04

05

LES GRANDS SUJETS
abordés en 2020 ... **page 10**

2021 : s'organiser pour répondre aux sollicitations
des élus et maintenir l'engagement des membres ... **page 14**

06



01. LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, une instance régie par la loi



La légitimité des Conseils de Développement repose sur plusieurs textes législatifs successifs.

Instaurés par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 24 janvier 1999, leur existence est confortée par la loi NOTRe du 7 août 2015 qui précise leur rôle puis adaptée suite à la loi Engagement et proximité du 19 décembre 2019.

Ainsi, d'après les articles L 5211-10-1 et L5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales :

"Les Conseils de Développement sont rendus obligatoires dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants. En dessous de ce seuil, les intercommunalités ont la possibilité de créer un Conseil de développement" (faculté qui n'était pas inscrite dans la loi jusqu'à présent).

"Après chaque renouvellement général des conseils municipaux ou extension du périmètre de l'intercommunalité, le président de l'intercommunalité inscrit à l'ordre du jour de l'organe délibérant un débat et une délibération sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en oeuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public."

Le Conseil de Développement s'organise librement *"Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public."*

L'établissement de coopération intercommunale veille aux conditions du bon exercice de ses missions.

Le Conseil de Développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale. Il peut donner son avis ou être consulté sur tout autre question relative à ce périmètre.

Le Conseil de Développement établit un rapport annuel d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

¹ Articles : L 5211-10-1 et L5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales.

02. L'ESPACE CITOYEN, une instance organisée avec le bureau, l'assemblée plénière et des groupes de travail

LE BUREAU - SON RÔLE, SES MISSIONS :

- Il est garant des valeurs, de l'état d'esprit collectif et constructif de l'Espace Citoyen, des méthodes de travail choisies et du lien avec les élus et les services du Grand Annecy.
- Il coordonne les groupes et en valide les travaux.
- Il élabore le programme annuel.
- Il définit et met en oeuvre la stratégie de communication, le budget et prépare également le rapport d'activités annuel.
- Composé de 9 membres de janvier à novembre 2020, le bureau a été renforcé à l'occasion de la plénière d'installation le 3 décembre pour comprendre aujourd'hui 26 personnes. Le bureau a tenu 9 réunions en 2020.
- Le président ou des membres du bureau ont participé également à des rencontres ou réunions de travail avec les services du Grand Annecy.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE - SON RÔLE, SES MISSIONS :

- C'est une instance ouverte à l'ensemble des membres, l'assemblée plénière favorise le partage de connaissances et les liens entre les membres.
- C'est le lieu du débat et d'élaboration des propositions, de la présentation des productions des groupes de travail. Cela peut être le lieu de la restitution des travaux aux élus et l'occasion d'échanges.

Fortement renouvelée en 2020, elle comprend fin 2020 : 160 membres dont 80% de citoyens volontaires, et 20% de représentants associatifs, acteurs socio-économiques et institutionnels. La moyenne d'âge au sein de cette assemblée est de 56 ans.

Deux plénières se sont réunies en 2020. La première le 20 février et la seconde, assemblée de réinstallation en visio-conférence, a eu lieu le 3 décembre 2020 en présence de Frédérique Lardet, Présidente du Grand Annecy, Jean-Claude Martin, conseiller délégué à la prospective territoriale, et Samuel Dixneuf, conseiller délégué à l'évaluation des politiques publiques. **Plus de 120 personnes étaient connectées.**

LES GROUPES DE TRAVAIL - LEURS RÔLES :

- Mis en place sur chacun des thèmes à traiter, ces groupes font appel aux membres volontaires de la plénière qui s'engagent à participer aux rencontres et travaux afin d'aboutir à la rédaction d'un document d'analyse et de propositions à destination des élus.

En 2020, 29 réunions dont 23 en visio conférence ont eu lieu :

6 réunions du groupe "fonctionnement"

15 réunions du groupe "Plan Climat Air Energie Territorial"

3 réunions du groupe "paroles citoyennes post-covid"

5 réunions du groupe "Place des Jeunes"

1 réunion du groupe communication issu du Bureau renouvelé en fin d'année

Les groupes de travail ont fait l'objet d'une participation suivie et d'une activité très importante réalisées par les membres, y compris pour la rédaction des productions.





LES RENCONTRES AVEC LES  LUS :

Cette ann e 2020 a permis dans le cadre d' laboration de contributions et d'avis citoyen, d' changer et de rencontrer des  lus et des services du Grand Annecy.

Au sujet du plan d'action du PCAET (Plan Climat Air  nergie Territorial), deux r unions d' changes ont eu lieu les 28 mai et 3 juin autour de 8 grandes questions strat giques. Pr s de 150 questions techniques ont  galement  t  adress es aux services.

Puis, un retour et des  changes ont eu lieu le 9 d cembre autour de notre contribution avec les  lus et services concern s (Les Vices Pr sidents, conseillers d l gu s

et services en charge de l'environnement, de la qualit  de l'air, de l'eau, des d chets, de l'am nagement du territoire, de l'agriculture, des mobilit s...)

Une seconde rencontre avec le Vice-Pr sident en charge des finances du Grand Annecy, Mr Denis Duperthuy, a eu lieu le 28 octobre. Ce fut une rencontre in dite au sujet du rapport d'orientations budg taires, organis e pr alablement au d bat d'orientations budg taires en conseil d'agglom ration.  taient pr sents ce soir-l  une vingtaine de membres de l'Espace Citoyen et une dizaine d' lus et services.

03. UNE INSTANCE tr s largement renouvel e en 2020

La nouvelle  quipe communautaire a confort  l'existence de l'Espace Citoyen   travers deux d lib rations : une prise le 30 juillet et une seconde le 26 novembre, d finissant deux axes fondamentaux : ***maintenir la philosophie et l' tat d'esprit "constructif" de l'Espace Citoyen et faire  voluer la composition vers une meilleure repr sentation des territoires, l' quilibre entre les hommes et les femmes et entre les diff rentes classes d' ges.***

La forte mobilisation des membres du Bureau pour mettre en oeuvre le renouvellement de l'instance s'  traduit par :

- Un appel   candidature via le site internet et le Mag de l'Agglom ration, relay  par les membres, et par les communes.
- **50 personnes ont reconduit leur engagement et 107 nouvelles candidatures**, pour lesquelles les membres du bureau ont pris contacts directement en amont de l'installation de la pl ni re pour faire connaissance.
- Tous les nouveaux membres ont  t  accueillis et ont sign  la charte d'engagement de l'Espace Citoyen.

CHARTRE D'ENGAGEMENT
ESPACE CITOYEN DU GRAND ANNECY - CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Les membres du Conseil de D veloppement du Grand Annecy s'engagent   :

-  tre force de propositions et d'id es,   r fl chir sur des sujets concernant le quotidien des habitants et/ou des acteurs  conomiques du territoire du Grand Annecy,   produire des avis sur les politiques publiques locales du territoire et   r pondre aux questions pos es par les  lus
- Participer de mani re constructive et ouverte aux sujets abord s, le d nigrement de l'action publique n'ayant pas sa place dans le Conseil de D veloppement. M anmoins, des avis divergents peuvent  tre exprim s s'installant plus dans la r flexion que dans la pol mique
- Veiller   ce que les int r ts priv s ne prennent jamais le pas sur l'int r t collectif
- Respecter un devoir de discr tion et de r serve vis- -vis des informations  chang es, tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'une validation du Conseil de D veloppement
- Faire conna tre les travaux du Conseil de D veloppement au sein de leur propre r seau

NOM: _____ PRENOM: _____

DATE: _____

SIGNATURE pr c d e de la mention "Lu et Approuv ": _____

L'Espace Citoyen du Grand Annecy - Conseil de D veloppement
Grand Annecy - 42, avenue des R s - BP 93275 - 74007 Annecy - Tel 04 78 40 07 32 - espacecitoyen@grandannecy.fr

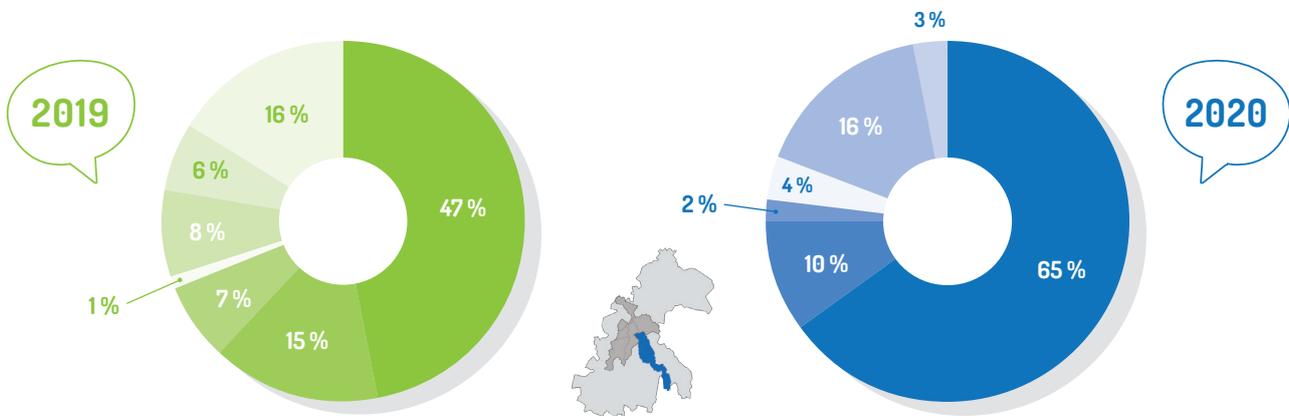
L'Espace Citoyen
du Grand Annecy
Charte de participation

04. UN NOUVEAU VISAGE pour l'Espace Citoyen

Après le renouvellement la composition de l'assemblée plénière a changé largement, comme le montre la comparaison des graphiques ci-après.



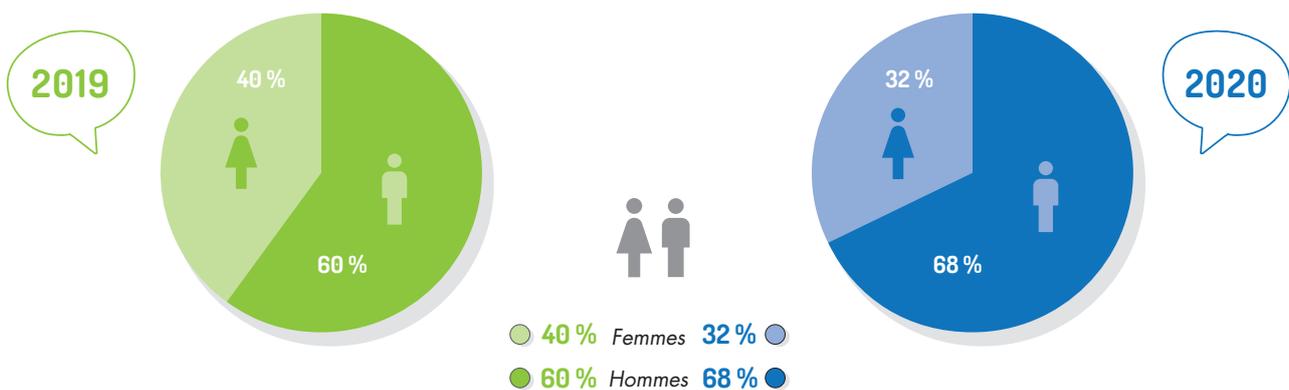
Des citoyens représentant tout le territoire du Grand Annecy



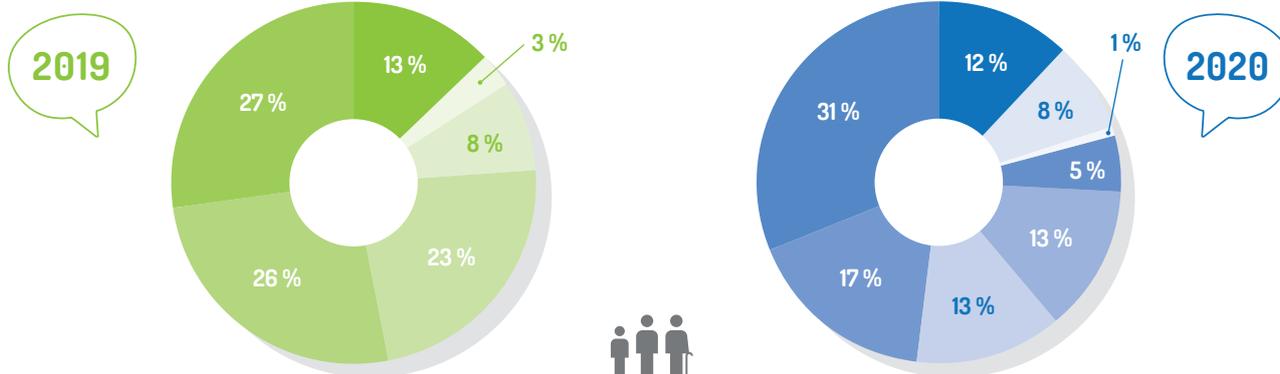
LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES

● 47 %	Annecy nouvelle commune	● 65 %
● 15 %	1 ^{ère} couronne : Argonay, Chavanod, Poisy, Quintal, Epagny-Metz-Tessy	● 10 %
● 7 %	Secteur Pays de Fillière	● 2 %
○ 1 %	Secteur "Alby"	● 4 %
○ 8 %	Secteur "Lac"	○ 16 %
○ 6 %	Extérieur au Grand Annecy	○ 3 %
○ 16 %	Non communiqué	

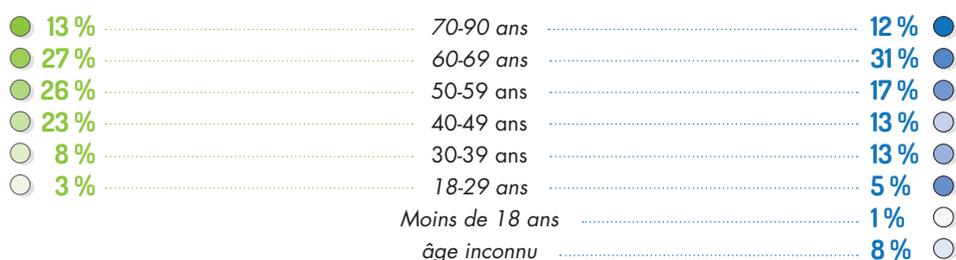
Une parité à renforcer



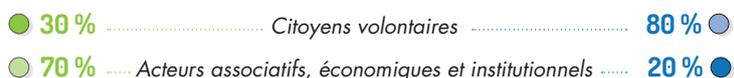
Toutes les générations sont représentées



LA RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE DES MEMBRES



Une diversité des acteurs



> La composition n'est pas figée, elle évoluera avec le temps et en fonction des sujets traités.

> Pour garantir une diversité de points de vue, l'enjeu est de rééquilibrer la composition de l'assemblée, de veiller, en particulier au sein des groupes de travail à faciliter la participation des femmes, des jeunes et des représentants des territoires du nord et du sud de l'Agglomération.

05. LES GRANDS SUJETS abordés en 2020

● Avis sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), septembre 2020 :

A la suite d'une saisine par le Vice Président en charge du climat, air et énergie du Grand Anancy, un groupe de travail s'est constitué pour donner un avis sur le projet d'action du Plan Climat Air Energie.

Le climat, la qualité de l'air et la transition énergétique sur le territoire du Grand Anancy font partie des préoccupations partagées par nombre de citoyens. Après 7 mois de travail, l'Espace Citoyen a rendu un avis issu des réflexions collectives, composé d'un avis général et d'une analyse détaillée par actions.

Cet avis débute par un constat : le PCAET couvre largement l'ensemble des thèmes de vigilance au regard des défis environnementaux de nos territoires. Mais il met également en évidence la nécessité de mobiliser l'ensemble des acteurs, interrogeant ainsi la capacité du Grand Anancy et celle des citoyens.

Dans ce cadre, entre intentions et pratiques il conviendra de garantir la cohérence des actions et d'en définir les priorités. Enfin, face aux défis climatiques, il apparaît aux membres du groupe de travail que le territoire ne peut faire l'impasse sur les choix économiques et démographiques. Cette contribution a été et demeure l'occasion d'un dialogue avec les élus et les services. La dernière rencontre, en date du 9 décembre 2020, s'est inscrite dans le cadre de la mise au point du plan d'actions qui devrait être proposé au vote du conseil d'agglomération en 2021.



● Avis sur le rapport d'orientation Budgétaire présenté le 28 octobre devant les membres de l'Espace Citoyen par Mr Denis Duporthuy :



Suite à la saisine du Vice-Président aux finances, l'Espace Citoyen a rendu pour la première fois un avis sur le rapport d'orientations budgétaires. Une trentaine de membres de l'Espace Citoyen ont participé le 28 octobre à une présentation suivie d'un échange sur le rapport d'orientations budgétaires du Grand Anancy, à l'invitation du vice-président aux finances D. Duporthuy.

De manière très pédagogique, ont été présentés les grands enjeux de la situation économique globale, la fiscalité de 2021, la capacité d'investissement mais également le faible taux d'endettement de l'Agglomération. A l'issue de cette rencontre l'Espace Citoyen a transmis aux élus, une note identifiant les points prioritaires, note évoquée lors du conseil d'agglomération du 26 novembre. Ce premier exercice sera désormais un rendez-vous annuel et l'Espace Citoyen sollicité également pour donner un avis sur le plan pluriannuel d'investissements.



● Paroles citoyennes sur la période du 1^{er} confinement, décembre 2020 :

Une plateforme en ligne a été mise à disposition durant 2 mois et demi du 9 juin au 20 août, pour laisser s'exprimer par écrit les citoyens.

Quatre questions étaient proposées :

- Comment avez-vous vécu le confinement du point de vue des conditions matérielles, des relations sociales, du travail ou encore par rapport au respect des règles liées au confinement ?
- Avec le déconfinement, qu'avez-vous aimé ou pas aimé retrouver ?
- Ce confinement a modifié nos modes de vie. De cette expérience forcée que faudrait-il garder, abandonner, inventer ?
- Quels messages les citoyens peuvent-ils porter aux élus de ce territoire pour que le monde de demain soit meilleur que le monde d'avant ?

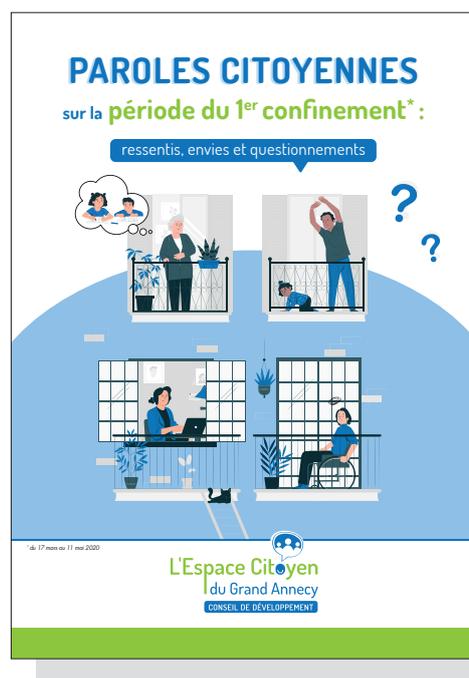
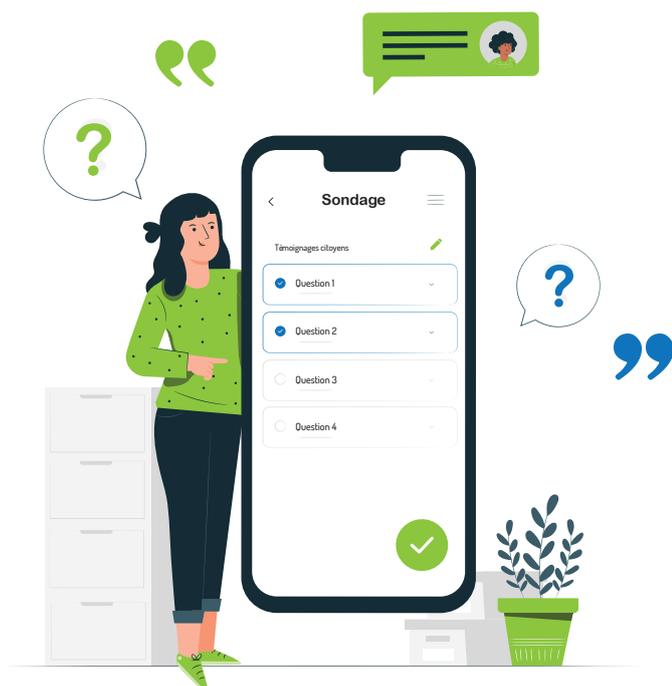
Des sensations fortes ressortent de ce confinement : angoisse, isolement et retour à des plaisirs simples

Plusieurs propositions ont été faites, parmi lesquelles :

- Réinventer la démocratie directe et locale.
- Tirer des enseignements de la crise pour changer de mode de vie.
- Retrouver la confiance, l'ouverture au débat entre les citoyens, les experts et les spécialistes.
- S'appuyer sur les associations et les outils numériques

Des questions ont été posées aux élus :

- **Relocalisation et autonomie territoriale : est-ce un repli sur soi ?**
- **Comment les politiques publiques peuvent-elles être innovantes avec les citoyens ?**
- **Quelles organisations mettre en place pour faciliter le lien et pallier à la solitude ?**
- **Quelle gouvernance pour favoriser le partage des connaissances ?**

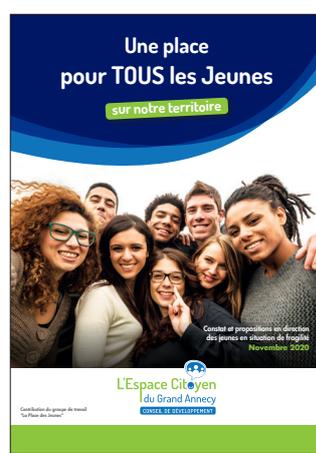


● Contribution "Une place pour TOUS les Jeunes sur notre territoire", novembre 2020 :

Dans la continuité de sa contribution rendue en octobre 2019 "Une Ville et un Territoire avec les Jeunes", le groupe a souhaité approfondir ses travaux sur le sujet des jeunes en situation de fragilité. En effet, **sur le bassin d'Annecy, ce sont quelques 4315 jeunes de 16 à 30 ans, qui sont sans études, ni emploi, ni formation.** Pour cela, nous avons travaillé en collaboration avec le Secteur Accompagnement Remobilisation par les Éducateurs de la Ville d'Annecy (SAREV) et l'Institut Régional et Européen des métiers de l'Intervention Sociale (IREIS), dont 3 étudiantes ont réalisé un Diagnostic Social et Territorial auprès de jeunes en situation de fragilité d'Annecy.

S'appuyant sur cette enquête et sur la pratique de professionnels qui les accompagnent, **cette nouvelle contribution attire l'attention sur la nécessité de faire une place à tous les jeunes pour éviter de nouvelles fractures générationnelles ou sociales.** Elle propose également des pistes pour agir. **Les préconisations de l'Espace Citoyen s'articulent autour de trois axes :**

- une communication plus visible et mieux adaptée,
- une modification des pratiques dans la prise en compte de l'urgence et de l'insertion,
- et enfin, un renforcement de la coordination des acteurs engagés.



Il est important que tous les jeunes aient leur place et un avenir : les recommandations proposées ne se veulent pas exhaustives mais sont l'occasion de sensibiliser les élus et les acteurs sur les difficultés rencontrées par les jeunes, difficultés encore aggravées par le contexte de crise sanitaire que nous traversons.

Le groupe s'est réuni 4 fois en séance plénière. Les travaux 2020 ont nécessité également 6 réunions pour le suivi de projet IREIS entre fin février et fin juin, dont 3 en présence du groupe restreint, et une grande disponibilité des animateurs pour l'élaboration du document final.



Ces trois productions ont pu aboutir grâce à l'accompagnement d'une professionnelle de la concertation pour le groupe PCAET, et à l'appui de concepteurs graphistes pour formaliser les 3 productions.

Soulignons également, le soutien indispensable des services du Grand Annecy en termes de logistique, de secrétariat, de communication, d'animation ou de participation à des groupes de travail, qui ont permis le renouvellement de l'instance, facilité le dialogue avec les élus et la réflexion collective au sein des différentes instances.

● La communication en 2020 :



- 4 lettres d'informations
- 1 communiqué de presse
- Plusieurs articles dans le mag de l'agglomération
- Une mise en ligne régulière des productions sur le site du Grand Annecy et de la CNCD²

² Coordination Nationale des Conseils de Développement.



● Le lien avec les partenaires locaux maintenu malgré la crise sanitaire grâce aux visio conférences :

- Un partenariat fructueux avec le SAREV³ et l'IREIS⁴ dans le cadre du travail sur les jeunes en situation de fragilité
- Le lien avec les Conseils de Développement de proximité (Thonon, Saint Julien, Annemasse, Bourg en Bresse, Albertville, Chambéry) : réseau en attente du renouvellement de ces instances par les élus.



● Des relations avec l'intercommunalité qui se renforcent :

- Le dialogue avec les élus et les services s'est renforcé à travers plusieurs échanges liés notamment au PCAET,
- Une rencontre de 2 membres du Bureau de l'Espace Citoyen avec la Présidente du Grand Anancy et le conseiller délégué en charge de la prospective territoriale a permis début septembre 2020 de **poser les bases du renouvellement de l'instance.**
- La délibération prise par le conseil d'agglomération le 26 novembre 2020, donne clairement la perspective d'élaborer un **cadre de coopération entre l'Espace Citoyen et l'intercommunalité pour redéfinir le mode de fonctionnement, les relations, et assurer une meilleure prise en compte des avis de l'Espace Citoyen dans l'élaboration des politiques publiques du Grand Anancy.**
- Une rencontre a été organisée en novembre 2020, entre les membres d'un groupe de travail de l'Espace Citoyen, Jean Claude Martin, conseiller délégué à la prospective territoriale et Charlotte Julien, conseillère déléguée à l'économie sociale et solidaire autour de la contribution réalisée en 2019 et intitulée "liens entre les entreprises à but lucratif et les entreprises de l'économie sociale et solidaire".
- Quelques membres de l'Espace Citoyen ont été invité à participer à la conférence "Lac des mobilités" organisé par l'agglomération.

● Une collaboration renforcée avec la CNCD et CAP RURAL⁵ :

- Participation à de nombreux webinaires organisés par la CNCD, par exemple sur les thèmes suivants :
 - Comment construire un véritable collectif au sein du Conseil de Développement ?
 - Quel positionnement du Conseil de Développement sur le territoire ?
 - Comment formaliser les relations entre le Conseil de Développement et l'intercommunalité ?
 - Quelle composition pour les Conseils de développement ?
 - Les conditions du bon fonctionnement des Conseils de Développement.
 - Participation à l'assemblée générale de la CNCD en visio conférence le 18 Juin 2020.
- Engagement dans un travail collectif national relatif au renforcement de la mobilisation des citoyens dans la mise en oeuvre des PCAET, autour du thème de l'alimentation et des circuits courts. A la mi-novembre, la CNCD a lancé un projet collectif : "*Comment accélérer et amplifier la mobilisation des citoyens et des acteurs pour le climat ?*" Ce projet est accompagné par une équipe de l'Université de Cergy Pontoise. L'Espace Citoyen a décidé d'y participer sur la thématique "alimentation et circuits courts". Une équipe projet sera formée en lien avec les élus et les services début 2021. En complément, un groupe de travail de l'Espace Citoyen sera constitué pour contribuer au projet.
- Participation à la journée INNOV RURAL proposé par CAP RURAL : "*Réinventer le travail pour vivre en rural – dans quels lieux ? Sous quelles formes ?*" le 4 septembre 2020 : <http://www.caprural.org/des-ressources/innov-rural-depuis-2012/7709-innov-rural-2020-reinventer-le-travail-pour-vivre-en-rural-dans-quels-lieux-sous-quelles-formes> (conférence de Jean Viard...)

³ Secteur accompagnement remobilisation par les éducatrices de la ville d'Anancy.

⁴ Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale, établissement d'Anancy.

⁵ Ressources pour le développement local en Auvergne Rhône Alpes.

06. 2021 : s'organiser pour répondre aux sollicitations des élus et maintenir l'engagement des membres

- Organiser et structurer la nouvelle instance autour d'un fonctionnement souple et collectif, dans le respect de la charte d'engagement.
- Être en capacité de répondre aux différentes sollicitations (qu'elles soient anciennes ou nouvelles) des élus concernant l'aménagement et l'urbanisme, les finances de l'agglomération, l'économie sociale et solidaire, le climat, la ressource en eau, la mobilité, et celles qui pourraient venir.
- Développer notre stratégie de communication.
- Rééquilibrer la composition de l'instance : vers davantage de parité, d'équilibre des classes d'âges et de répartition territoriale.
- Maintenir la mobilisation et la motivation des membres.
- Dynamiser les partenariats au plan local, régional et national.



Un premier trimestre de mobilisation

En interne : plusieurs groupes de travail au sein du bureau proposeront une organisation et des outils pour faciliter notre fonctionnement.

Avec les élus : nous travaillerons activement à concrétiser la mise en oeuvre d'un cadre de coopération aussi bien en réponse à leurs sollicitations que pour des sujets définis en auto saisine.

Avec les membres : Ce sont plus de 160 citoyens qui vont s'engager à faire des propositions dans le cadre de groupes thématiques, confortant notre engagement dans le projet collectif lancé par la CNCD sur la mobilisation des citoyens et des acteurs pour le climat via l'alimentation et les circuits courts.

Une excellente occasion de mener une intense collaboration nationale et locale, qui même dans le contexte sanitaire actuel nous impose de nombreuses contraintes que nous allons devoir surmonter.



Remerciements

Au terme de ce rapport d'activité 2020 il est bon de rappeler que le travail réalisé et les conditions dans lesquelles il l'a été, n'est pas le fruit du hasard, mais bien celui de l'engagement de femmes et d'hommes, citoyens de notre territoire qui lui ont consacré beaucoup de temps et de compétences.

Je veux particulièrement souligner le travail important réalisé par les membres du bureau – Françoise Dumas, Jocelyne Ponthus, Alain Cervantes, Jean-Jacques Delplanque, François Gin, Noël Ponthus, Alain Valluy, sans oublier Pierre Ageron et Michel Rayot partis vers d'autres engagements et Martine Scotton et Hubert Cailloux qui nous ont rejoint en cours d'année.

Merci à toutes celles et ceux qui, au sein des groupes de travail, ont enrichi nos productions de leurs réflexions et propositions.

Merci à l'IREIS et au SAREV qui ont été d'actifs partenaires

Merci aux élus communautaires pour leur écoute et particulièrement à Thomas Mezsaros élu référent pour les liens permanents tissés en 2020, et à Jean-Claude Martin qui assume ce rôle depuis fin 2020

Merci aux collaborateurs du Grand Annecy qui ont toujours répondu à nos sollicitations.

Un merci particulier à Isabelle Brun, à ses collaboratrices Bénédicte Chanvin, Perrine Solviche, Marjorie Fleurant et aux apprenties Mylène Gonzo et Ilanay Hugel qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous apporter leurs compétences.

François Blanchut
Président de l'Espace Citoyen



L'Espace Citoyen, c'est quoi ?

Il s'agit d'une instance de démocratie participative constituée de membres bénévoles issus de la société civile et de représentants des institutions et associations du territoire, qui effectue des missions de consultations et de propositions sur les orientations majeures des politiques locales.

Véritable outil d'aide à la décision, l'Espace Citoyen accompagne le Grand Annecy dans l'évolution du bassin de vie en formulant des avis citoyens. Dans les différentes thématiques abordées, il s'applique à traiter des sujets et des enjeux d'avenir concernant directement la population: la mobilité urbaine, la place des jeunes dans le territoire, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), etc.

L'Espace Citoyen du Grand Annecy
Conseil de Développement
Grand Annecy – 46 avenue des Iles
BP 90270 – 74007 Annecy
Tél 04 80 48 07 32
espacecitoyen@grandannecy.fr



L'Espace Citoyen
du Grand Annecy
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT